

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-190

« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le jeudi 2 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 25 septembre 2025 - Secrétaire de séance : Daniel FABRE

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 62 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 71

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Sylvie SONNERY, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Gisèle LEVRAT, Hélène BROUSSE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Eric MAITRE, Bernard PERRET, Serge MERLE, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Jean ROSET, Patrice MARTIN (*jusqu'à la délibération n°2025-148*), Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jocelyne LABARRIERE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2025-161*), Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2025-170*), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Vincent MANCUSO (à Gisèle LEVRAT), Daniel MARTIN (à Daniel FABRE), Christian LIMOUSIN (à Pascal COLLIGNON), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Cyril DUQUESNE (à André MOINGEON), Stéphanie JULLIEN (à Alexandre NANCHI), Régine GIROUD (à Frédéric TOSEL), Marie-Claude REGACHE (à Béatrice DALMAZ), Daniel BEGUET (à Serge MERLE).

Etaient excusés et suppléés : Dominique DELOFFRE (par Hélène BROUSSE), Marie-Françoise VIGNOLLET (par Eric MAITRE), Jehan-Benoît CHAMPAULT (par Jocelyne LABARRIERE), Agnès OGERET (par Roland BONNARD).

Etaient excusés : Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT, Maud CASELLA.

Etaient absents : Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Jean PEYSSON, Maël DURAND, Jean-Alex PELLETIER, Mohammed EL MAROUDI.

Objet : Vente et achat d'un véhicule

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 22 septembre 2025 ;

M. André MOINGEON, vice-président, explique que le service de gestion des déchets a besoin pour assurer certaines de ses missions d'un véhicule type utilitaire. Ces missions sont, par exemple, la récupération ou la livraison de bacs, le chargement de pneus poids lourds pour dépannage des bennes à ordures ménagères.

A cet effet, il précise que, début 2024, un véhicule FORD TRANSIT mis en circulation en janvier 2020, a été acheté par la communauté de communes, au prix de 16 250 € HT.

M. MOINGEON explique que, fin 2025, le service déchets va réaliser une opération massive de récupération des bacs hors service présents sur le territoire. Pour cela, plutôt que de louer un véhicule utilitaire à hayon (location qui représenterait un coût important et à perte), le service propose d'acheter un véhicule FIAT DUCATO, mis en circulation en janvier 2020, au prix de 17 750 € HT (frais de carte grise inclus).

Il précise que le Garage COTLEUR, de Charnoz-sur-Ain, propose la reprise du véhicule utilitaire FORD TRANSIT au prix d'achat initial (soit 16 250 € HT).

L'opération permet donc d'améliorer les conditions de travail des agents du service déchets en disposant d'un véhicule à hayon, ce qui permet de charger les bacs et pneus sans se blesser, tout en limitant la dépense publique (pas de frais de location) avec un delta entra l'achat et la revente de 1 500 € HT (englobant la carte grise).

.../...

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la vente du véhicule FORD TRANSIT au prix de 16 250 € HT, au garage COTLEUR.
- APPROUVE l'achat du véhicule FIAT DUCATO au prix de 17 750 HT (carte grise incluse) au garage COTLEUR.
- AUTORISE le président, ou l' élu ayant reçu délégation, à signer tout document relatif à cette opération.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 7 octobre 2025
Publiée le 10 OCT. 2025*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

